



Appel à article numéro thématique de la revue « Géographie, économie, société »

Numéro Spécial : « Action publique territoriale et agroécologie : perspectives multiscalaires et interdisciplinaires »

Coordination

- Raphaële-Jeanne AUBIN-BROUTÉ : CECOJI, Université de Poitiers.
- Marion CHARBONNEAU : UMR TREE – CNRS/Université de Pau et des pays de l'Adour.
- Xabier ITÇAINA : CNRS, Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux.
- Frédéric WALLET : Université de Toulouse, INP Toulouse, PURPAN, INRAE, AGIR.

Argumentaire

Confronté aux changements globaux et à une crise structurelle majeure, le secteur agricole est aujourd'hui appelé à évoluer et à reconsidérer les fondements de la seconde révolution agricole. Dans ce contexte, l'agroécologie - entendue ici comme une forme d'agriculture promouvant des systèmes de production agricole valorisant la diversité biologique et les processus naturels, tout en favorisant la reterritorialisation de l'alimentation, l'autonomie des producteurs, l'élaboration de savoirs locaux et la nécessité de lutter contre les inégalités sociales (HLPE, 2019) - s'est développée comme une alternative à l'agriculture intensive. À côté d'une palette de modèles agricoles plus ou moins institutionnalisés et soutenus par des acteurs distincts (Thérond et al., 2017 ; Plumecocq et al., 2018), elle s'est imposée pour certains auteurs (Altieri, 1995 ; Wezel et al., 2009 ; Gliessman, 2015 ; Bellon et Ollivier, 2018 ; Torquebiau et al., 2019 ; Van der Ploeg et al., 2019), et pour certains organismes (l'ONU à travers le rapport De Schutter (2011), l'Union of Concerned Scientists (2015), la FAO (Loconto, 2017)), comme une réponse efficace au changement climatique (GIEC, 2019), à l'érosion du vivant (IPBES, 2019) et plus généralement « [...] *aux problèmes interdépendants qui menacent les systèmes alimentaires* » (FAO, 2018, p. 5). Cette reconnaissance internationale explique que certaines politiques agricoles nationales (e.g. celle de la France en 2014) aient placé l'agroécologie au cœur de leur politique agricole. Mais dans un contexte national de

décentralisation, ce sont aussi des acteurs publics locaux (régions, départements, intercommunalités, PETR – Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, pôles métropolitains, communes) qui se sont saisis de l'agroécologie. Les crises géopolitiques récentes (Covid, guerre en Ukraine et aujourd'hui en Iran, etc.) ont néanmoins conduit à une redéfinition des priorités autour d'enjeux comme la souveraineté agricole, énergétique et alimentaire dans les politiques nationales, un marquant un recul de l'agroécologie. Cette dernière est toutefois restée un cap dans certaines collectivités territoriales qui l'ont conservée dans leur feuille de route et placée au cœur de leur programme politique (e.g. feuille de route NéoTerra pour la Région Nouvelle-Aquitaine).

Ces positions ont notamment pris corps dans le cadre de la mise en œuvre d'une diversité de dispositifs (PAT – Projets alimentaires de territoire ; PCAET – Plans climat-air-énergie territoriaux ; appels à projets destinés aux agriculteurs ; espaces-tests, etc.) favorisant la prise en compte locale des questions agricoles, mais aussi les formes de leur inscription spatiale et les liens aux ressources du territoire. Les acteurs publics locaux se sont en effet saisis de plus en plus des opportunités offertes par les politiques agri-alimentaires pour renforcer leurs interventions dans ce domaine, en les orientant parfois vers l'agroécologie. C'est cette action publique territoriale autour de l'agroécologie que ce numéro spécial souhaite interroger.

Dans la ligne éditoriale de la revue, le présent appel à articles vise à établir un dialogue entre différentes sciences humaines et sociales, et leur articulation avec les pratiques et dispositifs de régulation et d'action. Les papiers soumis pourront donc relever de champs disciplinaires variés (sociologie, science politique, droit, économie, géographie, science de gestion, etc.) et aborder l'action publique territoriale en se focalisant sur ses aspects normatifs ou en interrogeant la fabrique de l'action publique, le travail politique, la gouvernance territoriale ou les disparités sociospatiales de l'engagement. Plusieurs pistes de questionnements sont en particulier attendues :

1. Comment les collectivités locales se positionnent-elles sur l'agroécologie, comment agissent-elles, à travers quelles organisations, avec quelles ressources et quels instruments, en particulier juridiques ? Ces choix font-ils l'objet de débats, de controverses, voire de tensions ?
2. Quel est le référentiel agroécologique mobilisé, les futurs considérés comme désirables et comment ces collectivités locales pensent-elles et projettent-elles la place de l'agriculture dans le territoire et le type de modèle à soutenir et à installer ?
3. Quels sont les contextes territoriaux (économiques, sociopolitiques et institutionnels), les constellations agropolitiques (Leblond, 2017) locales et les trajectoires historiques menant à l'agroécologie ou freinant au contraire l'implication des collectivités dans un changement de modèle ?

Si les approches systémiques sont bienvenues, au regard des modes d'actions sectoriels souvent privilégiés, quatre entrées sont particulièrement attendues : le foncier agricole, l'alimentation, l'eau et les paysages. A chaque fois ces entrées devront être interrogées au regard de l'agroécologie et de la question du changement de modèle agricole.

Les articles proposés pourront concerner différents échelons et acteurs publics territoriaux en se concentrant sur un niveau ou un instrument en particulier, mais ils pourront aussi interroger l'articulation entre les différents échelons, acteurs et formes d'action publique (par exemple : territoriale et nationale ; territoriale et territorialisée).

Format et calendrier

Les **propositions d'article** (sous la forme d'un résumé de 5000 à 6000 signes max. avec la bibliographie) sont à envoyer à l'adresse suivante : GESagroecologie@inrae.fr, avant le **27 avril 2026** (communication des décisions aux auteur.e.s la semaine du 13 mai).

Si la proposition est acceptée, l'article devra être soumis avant le **13 juillet 2026**.

La taille des articles (y compris la bibliographie) devra être comprise en 45 000 et 70 000 signes, espaces compris.

Pour plus d'informations sur les consignes aux auteur.e.s, consultez le site de la revue : https://www.ile.com/fr/revues/ges/espace_auteur

Références

- Altieri, M. A. (1995). *Agroecology: The science of sustainable agriculture*. Boulder, CO, USA
- Bellon, S. et Ollivier, G. (2018). Institutionalizing agroecology in France: Social circulation changes the meaning of an idea. *Sustainability*, 10(5), 1380.
- De Schutter, O. (2011). *Agroécologie et droit à l'alimentation*. Rapport présenté à la 16^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. [À/HRC/16/49].
- FAO. (2018). *Le travail de la FAO au service de l'agroécologie, Vers la réalisation des ODD*. <http://www.fao.org/3/I9021FR/i9021fr.pdf>
- GIEC. (2019). *An IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems*. <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-33899-Giec-terres-resume-decideurs.pdf>
- Gliessman, S. R. (2015). *Agroecology: The ecology of sustainable food systems* (3rd ed.). Boca Raton, FL, USA : CRC Press, Taylor et Francis Group.
- HLPE, 2019. *Agroecological and other innovative approaches for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition. A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security*. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome, 191. FAO. <https://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe/en/>
- IPBES. (2019). Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. https://ipbes.net/sites/default/files/downloads/spm_unedited_advance_for_posting_html.pdf
- Leblond, N. (2017). *Habiter des espaces investis et des espaces gris : Une géographie de la constellation agropolitique à l'œuvre au nord du Mozambique* (Thèse de doctorat, Université de Montpellier 3).

- Plumecocq, G., Debril, T., Duru, M., Magrini, M.-B., Sarthou, J.-P. et Therond, O. (2018). Caractérisation socio-économique des formes d'agriculture durable. *Économie rurale*, 363, janvier-mars. <http://journals.openedition.org/economierurale/5430>
- Therond, O., Duru, M., Roger-Estrade, J. et Richard, G. (2017). A new analytical framework of farming system and agriculture model diversities. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 37(3), 21. <https://doi.org/10.1007/s13593-017-0429-7>
- Torquebiau, E., Roudier, P., Demenois, J., Saj, S., Hainzelin, E. et Maraux, F. (2019). Agro-écologie et changement climatique : Des liens intimes et porteurs d'espoir. In F.-X. Côte, E. Poirier-Magona, S. Perret, P. Roudier, B. Rapidel et M.-C. Thirion (Eds.), *La transition agro-écologique des agricultures du Sud* (pp. xx-xx). Agricultures et défis du monde.
- Van der Ploeg, J. D., Barjolle, D., Bruil, J., Brunori, G., Costa Madureira, L. M., Dessein, J., Drag, Z., Fink-Kessler, A., Gasselin, P., De Molina, M., Gorch, K., Jürgens, K., Kinsella, J., Kirwan, J., Knickel, K., Lucas, V., Marsden, T., Maye, D., Migliorini, P., Milone, P., Noe, E., Nowak, P., Parrott, N., Peeters, A., Rossi, A., Schermer, M., Ventura, F., Visser, M. et Wezel, A. (2019). The economic potential of agroecology: Empirical evidence from Europe. *Journal of Rural Studies*, 1(16).
- Wezel, A. et Soldat, V. (2009). A quantitative and qualitative historical analysis of the scientific discipline of agroecology. *International Journal of Agricultural Sustainability*, 7(1), 3-18. <https://doi.org/10.3763/ijas.2009.0400>
- Wezel, A., Bellon, S., Doré, T., Francis, C., Vallod, D. et David, C. (2009). Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 29(4), 503-515.